

Rapport d'activité 2014



Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de l'Isère

Assemblée Générale, Voreppe, 28 avril 2015



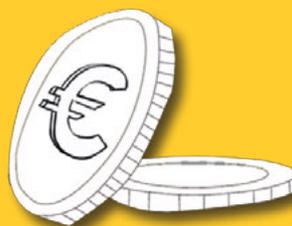
Rapport Moral



Rapport d'Activité



Rapport Financier



Rapport d'Orientation



Sommaire



Rapport Moral

Adapter la gouvernance aux nouvelles réalités.....	4
Une fédération reconnue sur ses fonctions de base.....	4
Le Congrès national de Lyon.....	5
Une contribution de la FCSI à l'élaboration du schéma départemental d'animation de la vie sociale.....	5



Rapport d'Activité

1/ LA FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX EN 2013.....	6
Notre fédération en quelques mots	
Le projet fédéral	
Les adhérents	
Une équipe au service d'un projet	
2/ DES ACTIVITES AU SERVICE DU PROJET.....	12
Notre 8 ^e congrès national	
L'animation du réseau	
Accompagner les centres sociaux	
Développer le pouvoir d'agir	
3/ UNE EXPERTISE COLLECTIVE MIEUX RECONNUE.....	19
La FCSI, un interlocuteur écouté	
La FCSI fait émerger de nouveaux sujets	
La FCSI assure une veille active	
4/ UNE IMPLICATION DANS LE RESEAU REGIONAL ET NATIONAL.....	21



Rapport Financier

Compte de résultat	22
Le bilan simplifié	24



Rapport d'Orientation

26

BIENVENUE

Bienvenue à Toutes et à Tous à notre Assemblée Générale et merci de votre présence !

A l'occasion de notre Assemblée Générale, nous souhaitons partager avec vous quelques éléments de cette année 2013 qui témoignent, selon nous, de la vitalité fédérale :

Adapter la gouvernance de la fédération aux nouvelles réalités

A la suite de notre dernière AG, un débat s'est engagé au sein du Conseil d'Administration dans l'objectif de définir de nouvelles formes de travail entre administrateurs et aussi entre administrateurs et professionnels.

Les administrateurs ont repensé l'organisation du travail fédéral en réaffirmant les fonctions du Conseil d'Administration et les tâches dédiées au Bureau. Ils ont également choisi de travailler, au moins durant l'année 2013, de façon collégiale afin de répartir les fonctions et les tâches de la présidence.

Depuis septembre dernier, une co-présidence est donc assurée par trois personnes : Sylvie Lebrun et Damien Pellat pour la représentation sur les territoires et José

Mastrodicasa plus particulièrement en charge de l'administration et des finances.

Pour prolonger cette réflexion sur la gouvernance, la fédération s'est engagée avec les autres fédérations départementales et l'union régionale dans une recherche-action animée par 3 intervenants extérieurs. Ce travail amorcé en 2013 sera poursuivi durant l'année 2014.

Pour faire face aux sollicitations des adhérents, des partenaires et de l'ensemble du réseau, la FCSI devra s'efforcer de déterminer ses priorités annuellement en tenant mieux compte de ses ressources bénévoles et salariées afin de ne pas s'engager dans de trop nombreux chantiers qu'elle ne pourrait assumer.

Une fédération reconnue sur ses fonctions de base : soutenir, accompagner les adhérents et animer le réseau isérois

Comme par le passé, des rencontres de pairs, des rencontres thématiques ont jalonné l'année 2013 rassemblant essentiellement des professionnels des centres sociaux. Les demandes d'accompagnement individualisé se sont fortement développées en 2013 dans le cadre du renouvellement ou de l'évaluation des contrats de projet, ainsi que pour appuyer des problématiques spécifiques. Cette tendance a fortement mobilisé notre déléguée et le Conseil d'Administration s'est interrogé sur sa capacité à faire face à l'accroissement et à la diversité des demandes. Il a également déploré le peu de temps passé sur les temps collectifs qui devaient être une priorité de notre projet fédéral.

Dès le dernier trimestre 2013, la surcharge de travail de la déléguée a amené le CA à estimer indispensable la création d'un poste de chargé de mission. La création d'un nouveau poste de travail doit

permettre d'activer des temps collectifs en direction des animateurs des publics enfance/jeunesse/jeunes adultes, d'ouvrir des temps de réflexion partagés sur des thématiques choisies lors du dernier projet fédéral et de réaliser des accompagnements dans le cadre des renouvellements de projets (19 prévus en 2014) et dans le cas d'appuis personnalisés.

Des rapprochements possibles

Au cours de l'année 2013, plusieurs centres sociaux ont pris contact pour faire ou refaire connaissance, le compagnonnage va se poursuivre en 2014. Une réflexion a été entamée par le CA pour ouvrir l'adhésion aux Espaces de Vie Sociale (EVS) à condition qu'ils soient, comme le prévoit la circulaire CNAF, organisés sous forme associative. Cette interpellation s'est également produite dans de nombreux départements et la fédération nationale va engager un travail en 2014.

Une forte mobilisation du réseau isérois pour le Congrès national de Lyon les 21-22-23 juin 2013



80 isérois ont participé à ce congrès avec 3300 autres acteurs des centres sociaux afin de débattre de questions de société et de la place que peuvent prendre les habitants face aux évolutions. Des actions solidaires réalisées par les centres ont été mises en valeur, des débats ont favorisé le dialogue entre acteurs et chercheurs, de nombreux habitants ont pris la parole. Une énergie collective formidable a été déployée. Les habitants ont dessiné des perspectives pour les années à venir et affirmé leur pouvoir d'agir.

Une contribution de la FCSI à l'élaboration du schéma départemental d'animation de la vie sociale

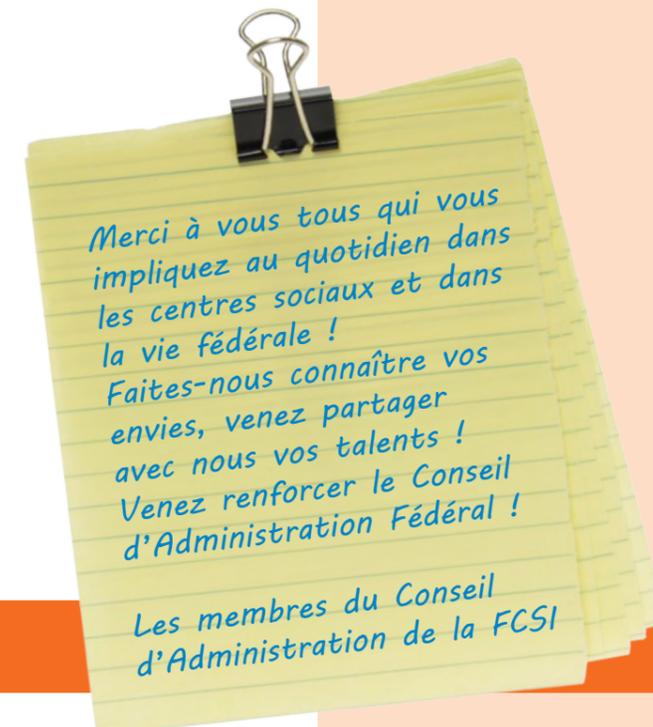
La CAF a animé des temps de rencontre pour la mise en place du schéma directeur de l'animation de la vie sociale sur l'Isère. La fédération a répondu positivement en étant présente dans le comité de pilotage ainsi que dans les 3 groupes de travail :

- approche de l'animation globale par les différents participants
 - connaissance des acteurs
 - ressources humaines et financières des centres sociaux.
- Une première étape a été franchie en 2013 avec la rédaction d'un premier document qui sera cosigné au

premier trimestre 2014 par la CAF, le Conseil Général, les services de l'Etat, l'UDCCAS et la fédération.

La mise en place d'une cellule de veille composée de la CAF, du Conseil Général, de la commune, de l'association ou du gestionnaire a permis de suivre en proximité et en continuité des centres sociaux qui vivaient des situations problématiques. Ce travail partenarial nous a permis d'établir des diagnostics partagés et de proposer des accompagnements complémentaires.

Si la Fédération a été bien active en 2013, nous souhaitons pouvoir dès aujourd'hui renforcer le nombre de participants motivés, s'appuyer sur des ressources nouvelles à la fois dans les commissions de travail, les ateliers thématiques, dans les temps de réflexion collectifs et dans les instances.



*Merci à vous tous qui vous impliquez au quotidien dans les centres sociaux et dans la vie fédérale !
Faites-nous connaître vos envies, venez partager avec nous vos talents !
Venez renforcer le Conseil d'Administration Fédéral !*

Les membres du Conseil d'Administration de la FCSI



1/ LA FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX EN 2014

NOTRE FÉDÉRATION EN QUELQUES MOTS

La fédération est une association Loi 1901. Créée en Septembre 1988 dans l'objectif de regrouper et d'accompagner les centres sociaux et socioculturels adhérents, dans la mise en œuvre de leur projet de développement social local.

La FCSI défend la conception du centre social et socioculturel définie dans la Charte votée à Angers en 2000.

C'est quoi un centre social ?

Notre conception du centre social et socio-culturel

Le Centre Social et Socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

extraite de la CHARTE FÉDÉRALE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE
adoptée par l'Assemblée Générale de la Fédération des Centres Sociaux de France - Angers, juin 2000



Elle s'appuie sur 3 valeurs de référence

- **La dignité humaine** : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- **La solidarité** : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction des centres sociaux et socioculturels depuis leur origine.
- **La démocratie** : Opter pour la démocratie, c'est pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Nos champs d'action

- Regrouper les centres sociaux du territoire.
- Favoriser leur développement et les représenter auprès des acteurs publics.
- Animer la réflexion sur l'action des centres sociaux, leur rôle, leur place dans l'action sociale.
- Apporter une aide technique dans différents domaines tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins, l'élaboration de projets, l'évaluation.
- Travailler activement à la mise en œuvre de pactes de coopération sur les territoires.

Nos façons d'agir sont fondées sur :

- Une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
- Des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
- Un partenariat actif et ouvert.

Notre engagement fédéral : un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la fédération des centres sociaux et socioculturels de France.

LE PROJET FÉDÉRAL : Ouvrir des espaces pour les 3 années à venir

Les centres sociaux jouent un rôle important d'accueil, d'écoute des habitants et de construction de réponses face aux besoins repérés. Ces actions collectives doivent permettre à chaque centre social de développer l'épanouissement des personnes, de favoriser le « vivre ensemble ».

Fidèles aux valeurs portées par l'éducation populaire et à notre Charte, nous affirmons que chaque personne a la capacité de progresser et de se développer à tous les âges de la vie, nous pensons qu'il est important de favoriser l'accès au savoir et à la culture afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient.

En lien avec les centres sociaux isérois, nous avons revisité les **fonctions de base de la fédération**.

- Porter et valoriser le projet centre social auprès des associations des partenaires publics, institutionnels, et assurer une fonction de relais et de représentation.
- Animer le réseau isérois en favorisant la création de temps d'échanges et de réflexion entre professionnels, et entre bénévoles et salariés
- Proposer un soutien et une aide technique aux centres lors du renouvellement du projet social, lors de « crises » en apportant un éclairage méthodologique.
- Proposer un plan de formation visant une qualification de l'ensemble des acteurs : habitants, bénévoles, administrateurs, partenaires, élus et salariés.
- Développer une communication à l'interne et à l'externe pour faire connaître et reconnaître le projet centre social.
- Travailler à faire reconnaître sur les territoires l'expertise des habitants et des centres sociaux.

La FCSI réaffirme qu'elle retient 4 priorités (questions sociales) sur lesquelles elle s'investira progressivement dans les années à venir :

La précarité et la pauvreté économique

L'augmentation de la précarité, l'éclatement, la flexibilité de l'emploi et le chômage ont de fortes répercussions sur les parcours individuels et familiaux : perte de pouvoir d'achat mais aussi perte de l'estime de soi.

Les centres sociaux se mobilisent pour faire du temps hors travail, de plus en plus perturbé par les conditions sociales et économiques, un temps essentiel pour favoriser les compétences socialement utiles : autonomie, mise en relation, développement de l'imaginaire.

Nous devons également nous investir dans le développement d'outils de compréhension des enjeux socio-économiques et favoriser l'émergence de démarches solidaires collectives.

La citoyenneté et la démocratie

Lors du congrès des centres sociaux, les habitants ont parlé de « politiques sourds » et de « citoyens muets » notant par là trois difficultés principales : relations entre élus et citoyens, faible mobilisation des habitants et mise en œuvre difficile des politiques publiques. Lors de ce congrès, de nombreuses expériences nous ont été rapportées, qui incitent à travailler sur le développement du « pouvoir d'agir des habitants ».

C'est l'occasion pour les centres sociaux de développer les capacités de chacun à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, développer son sens critique. Nous nous attachons donc à encourager les démarches citoyennes participatives qui ont pour but d'améliorer la société et permettre l'émancipation individuelle et collective.

L'accès à la culture pour tous

Nous pensons que la culture ne se limite pas à la diffusion de la culture académique ni même à l'art au sens large, mais également aux sciences et techniques, aux activités culturelles, aux sports, aux actions citoyennes et aux activités ludiques... La culture doit permettre, pour tous et avant tout, de favoriser l'accès à une meilleure compréhension de notre environnement social, économique, politique, environnemental...

La parentalité et l'éducation

« Arrêtons de parler de démission des parents, d'incapacité des jeunes... parlons sur la confiance ».

Nous souhaitons agir pour redonner confiance à chacun, pour que tous ensemble, nous reprenions une capacité à agir.

Il s'agit ainsi :

- d'encourager le développement de solidarités mutuelles entre parents et éducateurs
- de permettre aux jeunes de mettre en œuvre leur capacité à agir, de leur donner une place active, de valoriser leurs initiatives pour les amener vers l'autonomie et la citoyenneté.

Pour cela, nous devons questionner sans cesse nos pratiques et nos activités, sortir des stigmatisations, prendre en compte la diversité des facteurs et nouer des relations efficaces avec les acteurs intervenant dans le champ de l'éducation.



LES ADHÉRENTS

Désireuse d'accompagner les projets sociaux des centres sociaux du département, la FCSI met son savoir-faire et ses compétences à disposition des 36 centres sociaux et socioculturels adhérents.

Centre socioculturel Ile du Battoir
Gestion associative
Espace François Mitterand,
chemin du 4 Aout 1944
38270 BEAUREPAIRE
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Cité de la CAF « La résidence »
Gestion CAF
45, avenue Général Leclerc
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 43 63 70
cite-caf-bourgoin-residence.
cafisere@caf.cnafmail.fr

Centre socioculturel Paul Vittoz
Gestion Associative
9, Rue Pierre Mendès France
38670 CHASSE-SUR-RHONE
Tél : 04 78 73 86 22
centre-social.chasse@free.fr

Centre social Surieux
Gestion CCAS
27, place Beaumarchais
38130 ECHIROLLES
Tél : 04 76 09 64 03
centre-social-surieux@ville-
echirolles.fr

Centre social les Coulmes et AILE
Gestion CCAS
10 place des Coulmes
38320 EYBENS
Tél : 04 76 24 90 71
coulmes@ville-eybens.fr

Centre social les Alpains
Gestion CAF
10, rue René Lesage
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 33 23 80
les-alpins-cafisere@caf.cnaf.
mail.fr

Cité de la CAF Emile Ronamet
Gestion CAF
3, rue de Belgrade
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 50 11 00
cite-caf-grenoble.cafisere@caf.
cnafmail.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux
Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87
contact@cscheyrieux.fr

Centre socioculturel André Malraux
Gestion associative
1, Montée des Clares
38560 JARRIE
Tél : 04 76 78 00 10
contact@cscmalraux.org

Centre social
Gestion CCAS
Espace des Alpes, 3 av. de Verdun
38260 LA COTE SAINT ANDRE
Tél : 04 74 20 57 10
centresocial.mairiecsa@
wanadoo.fr

Centre socioculturel Jean Bedet
Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 LES AVENIERES
Tél : 04 74 33 73 11
centresocial-j.bedet@
wanadoo.fr

Centre socioculturel Intercommunal Granjou
Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél : 04 76 34 28 44
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social OVIV
Gestion associative
110 Chemin des Haies
38122 MONSTEROUX MILIEU
Tél : 04 74 16 88 34
centresocialoviv@voila.fr

Centre social Arc en ciel
Gestion municipale
6, rue Louis Leydier
38780 PONT EVEQUE
Tél : 04 74 16 17 00
csponteveque@free.fr

Centre social de l'Orgère
Gestion CCAS
96, rue Sadi Carnot
38140 RIVES
Tél : 04 76 91 28 72
centre.social.municipal@ville-
de-rives.fr

Centre social du Roussillonnais
Gestion associative
16, avenue Jean Jaurès
38150 ROUSSILLON
Tél : 04 74 29 00 60
cspr@wanadoo.fr

Centre social du Pays du Guiers
Gestion associative
1, rue Charles Hérold
38380 ST LAURENT DU PONT
Tél : 04 76 55 40 80
accueil-cs.paysduguiers@
orange.fr

Centre social « les 4 vents »
Gestion associative
30 route de la Chapelle
38150 ST ROMAIN DE SURIEU
Tél : 04 74 84 43 92
cs.romain@wanadoo.fr

Maison des initiatives et du développement social (MIDS) l'Arche
Gestion CCAS
79, avenue de la République
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél : 04 38 12 00 50
l-arche@seyssinet-pariset.fr

Centre social Au Fil de Lambre
Gestion associative
10, place de l'Eglise
38150 SONNAY
Tél : 04 74 79 43 51
afd@orange.fr

Centre socioculturel Emile Romanet
Gestion municipale
Espace Charles De Gaulle
38760 VARGES
Tél : 04 76 72 80 14
accueil.csc@varces.fr

Centre social Vallée de Gère
Gestion associative (DSP)
9, rue Victor Faugier
38200 VIENNE
Tél : 04 74 85 48 55
csvgere@alfa3a.org

Centre socioculturel de l'Isle
Gestion associative
2, allée de Provence
38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 76 10
accueil@csisle.eu

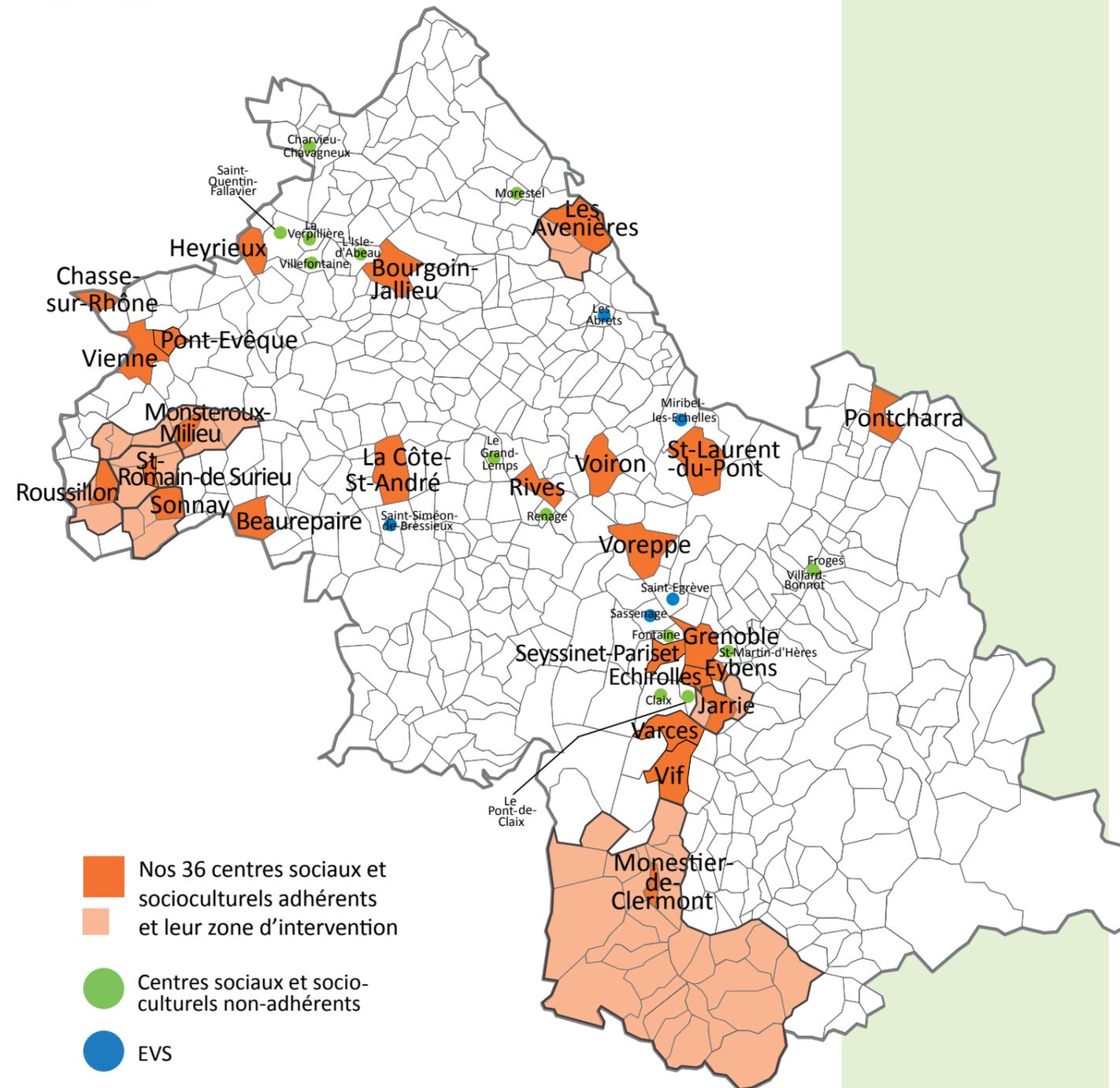
Centre social Louis Van Herck (Estressin)
Gestion associative
Quai Claude Bernard BP 5
38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 76 00
accueil@cslvh.eu

Centre social Malissol
Gestion associative (DSP)
La Ferme, 12 av. Jean de la Fontaine
38200 VIENNE
Tél : 04 74 57 12 00
csmalissol.alfa3a@orange.fr

Centre social Olympe de Gouges
Gestion CCAS
4, rue du 19 mars 1962
38450 VIF
Tél : 04 74 29 00 60
secretariat.centresocial@
ville-vif.fr

Centre social Le Relais Initiatives Habitants (RIH)
Gestion communale
Place Salvador Allende
38500 VOIRON
Tél : 04 76 05 24 05
centresocialrih@ville-voiron.fr

Centre social Rosa Parks
Gestion CCAS
24 allée des Bruyères
38340 VOREPPE
Tél : 04 76 50 61 25
centre.social@ville-voreppe.fr



UNE ÉQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET COLLECTIF

Les acteurs issus des centres sociaux et socioculturels portent nos orientations politiques et s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre fédération. Ils travaillent ensemble avec l'équipe des salariés pour faire avancer le projet fédéral.

Chaque année l'Assemblée Générale annuelle des adhérents procède à l'élection d'un conseil d'administration. Les candidats qui se présentent au suffrage sont soutenus par un centre social adhérent (collège des associations, collège des gestionnaires, collège des professionnels), ou bien sont des membres associés comme les partenaires financeurs ou encore des organisations et des personnes ressources. Une fois élu, le Conseil d'Administration procède à l'élection des membres du Bureau et du Président. Certains membres du Conseil d'administration siègent également à l'Union Régionale ainsi qu'à la fédération nationale.



1/ Les instances fédérales

■ Le Bureau est composé en avril 2014

Sylvie Lebrun, membre du Bureau, professionnelle du centre social Olympe de Gouges de Vif.

Damien Pellat, professionnel du centre social Au Fil de Lambre de Sonnay.

José Mastrodicasa, trésorier, issu du collège des membres associés.

Valérie Desloges, membre du Bureau, issue du collège des membres associés.

■ Les administrateurs représentant les institutions partenaires :

Jean-François Hogrel, 1^{er} Vice-président CAF Isère

■ Les administrateurs élus à l'Assemblée Générale 2014

Jean-Marie Hauray, Bénévole au centre socioculturel Malraux de Jarrie

Charles Cote, bénévole au centre social l'Île du Battoir à Beurepaire

Roseline Freitas, professionnelle au centre social de l'Isle à Vienne

Brigitte Solnon, bénévole au centre social d'Heyrieux

Catherine Jallifier-Verne, bénévole au centre social d'Heyrieux

Catherine Ladet, professionnelle au centre social Rosa Parks de Voreppe

Claude Delrue, bénévole au centre socioculturel de l'Isle à Vienne

Ali Guerraoui, professionnel au centre social Pays du Guiers

■ Les administrateurs ont siégé 9 fois en conseil d'administration, ils ont principalement travaillé sur :

- l'animation et le suivi du projet fédéral à partir de l'ensemble des collectes réalisées
- l'émergence d'une stratégie sur l'adhésion, en partant des interpellations des adhérents municipaux (CCAS de Grenoble) et des sollicitations des EVS
- la définition des priorités d'intervention de la déléguée et la réalisation des scénarios de développement, pour faire face à la charge de travail
 - l'élaboration de nouveaux modes de travail dans l'objectif de partager l'animation des instances, la répartition des dossiers ainsi que les représentations.



2/ Le travail des instances a été complété par des temps collectifs

3/ Des salariés en appui

Aux côtés des bénévoles, l'équipe de professionnelle a travaillé intensément durant l'année 2014.

Elle s'est étoffée avec l'arrivée de Sarah Feyt en janvier 2014.

La fédération est soumise à la convention collective nationale des acteurs du lien social et familial (ALISFA) et adhère au syndicat employeur SNAESCO.

■ L'organisation des missions professionnelles :

Délégation fédérale : **Marie-Françoise Chauveau** (1 ETP) :

Gestion de la FCSI, appui au réseau, formation des acteurs, comptabilité et gestion financière, animation des commissions et groupes thématiques, suivi des chantiers départementaux, régionaux et nationaux, relations externes.

Appui au réseau fédéral : **Valérie Malandre** (0.5 ETP) :

Administration générale de la fédération, communication, appel et suivi des cotisations, comptabilité.

Chargée de mission : **Sarah Feyt** (0.8 ETP) :

Animation et appui aux centres sociaux, remobilisation de la commission enfance-jeunesse, service civique, CS en politique de la ville, atelier ludothèque...



2/ DES ACTIVITES AU SERVICE DU PROJET

Le monde dans lequel nous vivons change vite. Les réalités sociales et économiques sont de plus en plus dures pour beaucoup d'entre nous. En même temps, les grilles de lecture qui nous permettent de comprendre notre environnement et, pourquoi pas, de chercher à le transformer, sont de plus en plus complexes. Pourtant, nous sommes tous concernés ! Face à des défis d'une telle ampleur, le rôle des centres sociaux est essentiel pour continuer à « faire société » ensemble, épauler, organiser, outiller familles et habitants, avec un objectif commun : revitaliser les liens, repenser les réponses, développer l'approche collective.

Le rapport d'activité 2013 a la double ambition de présenter les activités de la fédération de l'Isère en les articulant avec l'union régionale et la fédération nationale et de réaliser de courtes représentations de la diversité de nos actions fédérales.

PLEIN SUCCÈS POUR NOTRE 8^E CONGRES NATIONAL

Une mobilisation sans précédent pour l'ensemble des centres sociaux de France et d'Isère. 80 isérois, habitants, professionnels, bénévoles, partenaires des centres sociaux y ont participé !

Malgré un démarrage lent, « boosté » par l'arrivée de Raphaël Beth à partir d'Octobre 2012, la mobilisation iséroise a été aussi importante quantitativement que qualitativement, et les 3 jours « J » ont été vécus intensément ! Des « compagnons » isérois se sont d'ailleurs mobilisés pour préparer les pochettes d'accueil des congressistes et assurer l'animation et la sécurité durant les 3 jours.



Chacun a pu parcourir les salles, d'un débat ou d'une exposition à l'autre, s'impliquer dans les animations et les temps festifs, se lécher les doigts lors des repas et pique-niques, etc.

Un véritable temps de rencontres, de partage et de construction, dont les enseignements font aujourd'hui souvent référence dans les nouveaux projets !

Un compte-rendu, détaillé et en images, de ce riche programme est disponible sur le site consacré au Congrès à l'adresse suivante :

<http://congres2013.centres-sociaux.fr/>

Rappelez-vous, en amont du Congrès 2013, des démarches de préparation avaient été amorcées : collecte des indignations (2011) puis débats avec les habitants autour de questions sociales qui posent problème sur leur territoire (2012). En Rhône-Alpes, le thème « Jeunes adultes, entre espoirs et galères » a été retenu. Le samedi 24 novembre 2013, il regroupait plus de 150 personnes des centres sociaux Rhône-alpins au débat organisé à l'Hôtel de Ville de Lyon par l'Union Régionale des Centres sociaux de Rhône-Alpes (URACS) et la FCSF.

Nous avons tout de même réussi à mobiliser une douzaine de jeunes adultes venus de 3 centres sociaux ruraux, qui ont pu apprécier l'originalité de la méthode utilisée : le théâtre-image. Les participants ont insisté particulièrement sur le problème de la mobilité, accru en zone rurale et périurbaine, comme frein pour accéder à l'emploi, au logement, aux loisirs.



La fabrique des possibles



L'ANIMATION DU RÉSEAU

La fédération permet aux professionnels et bénévoles des centres sociaux de confronter leurs pratiques avec d'autres, de partager des points de vue, échanger des savoir-faire, mutualiser des outils, approfondir les méthodes, évoquer d'éventuelles difficultés et mieux comprendre comment les uns et les autres fonctionnent.

Commission des directeurs : 7 rencontres

La FCSF a réuni une quinzaine de directeurs de centres lors de journées d'échanges de pratiques. Ces rencontres ont eu lieu environ une fois par mois au siège de la fédération ou dans différents centres sociaux.

Ces temps ont été l'occasion d'accueillir dans le réseau isérois de nouveaux directeurs : Guillaume Arson du Centre socioculturel Malraux à Jarrie, Amandine Chatain du Centre Social Arc en Ciel à Pont Evêque, Claire Nicoud-Robert du Centre social Romanet à Varcès.

Commission des référents familles

Le référent famille a pour mission d'informer et d'orienter les familles en privilégiant la rencontre des habitants autour d'actions collectives. Les cinq rencontres, réalisées tous les deux mois, ont permis à 21 référents familles salariés et à trois bénévoles de confronter leurs pratiques mais aussi de travailler tout au long de cette année 2013 sur la méthodologie d'évaluation pour mieux valoriser leurs actions en intégrant les retours des familles.

Nous avons aussi réfléchi, suite au Congrès, à la notion de pouvoir d'agir des habitants et ce que cela suppose dans la transformation des postures des référents familles dans l'accompagnement des parents, des familles voire des personnes isolées. Il apparaît nécessaire de travailler sur d'autres ressorts : la famille élargie, les actions collectives, les solidarités de voisinage...



Commission des référents jeunesse : 2 rencontres

Deux rencontres ont eu lieu avec des animateurs jeunesse, portées par Raphaël Beth, autour de la récolte de la parole de jeunes adultes, dans le cadre de la recherche-action menée par l'URACS.

Un travail plus global sera relancé en 2014 avec l'arrivée d'un chargé de mission, prenant en compte l'ensemble des enjeux des secteurs enfance, jeunesse et jeunes adultes.

Commission culture : 5 rencontres

L'enjeu dans les communes et les quartiers où nous travaillons est double : réduire la fracture culturelle en développant l'accès de tous à l'offre culturelle existante, mais aussi permettre aux habitants de se réappropriier la culture, en valorisant leurs talents et leurs savoir-faire.



Parmi les activités recensées en 2012, nous avons dégagé six moyens d'action principaux ayant trait à la culture et globalement partagés par les centres sociaux concernés :

- Sorties culturelles (théâtre, cinéma, concerts)
- Ateliers d'expression créative : ateliers d'écriture, arts plastique
- Recherche et expression des talents du territoire : salle d'exposition, espace de rencontre
- Travail de mémoire via des visites du quartier ou des témoignages oraux
- Evénements annuels : Fête de la soupe, Fête du quartier, Carnaval, Fête de la musique
- Evénements ponctuels avec participation de groupes/associations/compagnies de théâtre.

Une dizaine de professionnels (Agent de développement, animateurs, directeurs) ont souhaité s'inscrire sur cette thématique durant l'année 2013. Tous n'ont pas pu y participer de façon continue, nous avons quand même poursuivis nos travaux et :

- Affirmé la légitimité des centres sociaux à intervenir dans le champ de la culture
- Partagé les expériences qui ont favorisé l'accès des habitants à l'offre culturelle grâce à des partenariats avec des institutions culturelles
- Cherché à valoriser les pratiques artistiques et culturelles des habitants.

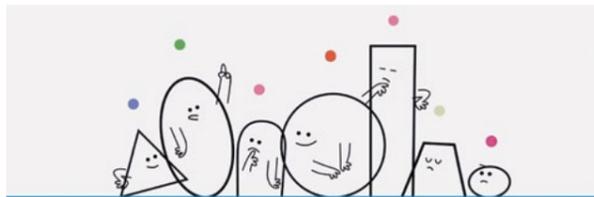


L'ANIMATION DU RÉSEAU (suite)

Commission des CS à gestion institutionnelle :

En Isère, 15 centres sociaux adhérents sont gérés par un CCAS ou une ville et trois sont en gestion directe CAF. Nous avons proposé aux directeurs de ces centres sociaux de se rencontrer deux fois dans l'année 2013 pour pointer collectivement les spécificités d'animation de ces structures et les marges de manœuvre pour développer la participation des habitants. Nous nous sommes interrogés sur les différentes façons d'installer et de faire vivre un comité d'habitants qui participe au processus de décision.

Suite à ces rencontres la fédération s'est proposée de rencontrer les comités d'habitants déjà constitués (CS Arc en Ciel, MIDS Seyssinet, CS Les Alpains) pour renforcer leur information sur la FCSI et mieux les associer aux temps formatifs, tout en leur proposant de rejoindre dès qu'ils le souhaitent le collège des associations du conseil d'administration de la fédération.



Réseau Sud : 2 rencontres

Créés en 2010, quatre espaces réseaux (Sud Grenoblois, Ouest, Nord et Métro) devaient permettre de mettre en place une organisation infra départementale en complément de l'organisation de la vie fédérale.

Ils devaient permettre de :

- Favoriser le développement d'une connaissance mutuelle
- Analyser collectivement le territoire afin de développer une veille partagée
- Faire naître des actions et des projets communs.

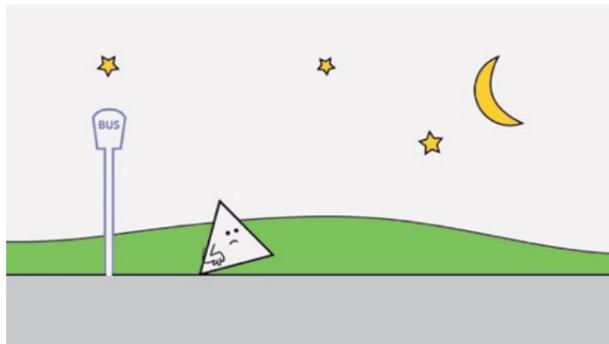
L'animation des quatre espaces réseaux n'a pas pu être réalisée en 2013 faute de temps pour organiser et faire fonctionner ces rencontres. Le réseau Sud Isère s'est rencontré deux fois en 2013 sous l'impulsion de deux directeurs attachés à faire vivre collectivement leur territoire où sont actifs 4 centres sociaux adhérents.

L'idée n'a pas été abandonnée par le Conseil d'Administration, mais des moyens nouveaux devront être dégagés pour pouvoir réellement faire vivre ces espaces.

N'hésitez pas à vous faire connaître, à apporter votre concours pour faire vivre et co-animer, avec la fédération, ces réseaux locaux qui devront mobiliser les dirigeants salariés, les dirigeants bénévoles et les gestionnaires.

Atelier mobilité en milieu rural et périurbain :

Lors de la rencontre « paroles de jeunes adultes » de novembre 2012, trois centres sociaux avaient soulevé une préoccupation commune autour de la mobilité, non seulement des jeunes mais également des personnes plus âgées et des familles. Un groupe de travail a donc été mis en place pour mettre en commun constats et solutions



Il est constaté une forte dépendance des habitants à l'égard d'un véhicule personnel, pour se loger en milieu rural, accéder aux services et loisirs... Cette dépendance est difficilement compensée par des transports publics souvent inadaptés ou insuffisants et, qui en l'absence de solidarités locales, peut entraîner des situations d'isolement, voire d'exclusion.

Pour répondre à ces difficultés, les initiatives se multiplient pour permettre l'amélioration des déplacements des personnes (pédibus, covoiturage, systèmes de location de véhicule ou de vélomoteurs, stop organisé...)

L'atelier s'est proposé de recenser les besoins de leur territoire et les expériences déjà en place. Ce travail est en cours de construction et le groupe s'est étoffé en 2013 avec 3 autres centres sociaux.

A suivre en 2014, avec peut-être un prolongement aux centres sociaux périurbains ?



Informers les centres, informer les habitants

La fédération a eu bien du mal à mettre en place un projet de communication comme elle en avait eu l'ambition.

Notre site fédéral est toujours en jachère, si vous avez des compétences et du temps, merci de nous donner un sérieux coup de main.

Par contre, nous avons choisi de développer des outils de communication pour renforcer l'image de la fédération avec une charte graphique qui reprend les éléments de la charte graphique nationale. Nous nous sommes enrichis de papier à lettre, cartes mais aussi de logo, de pictos, de bandeaux...

Les documents de notre Assemblée Générale de 2013 ont été mis en page par une graphiste, Florence Sevoz afin de vous proposer des documents plus conviviaux. Elle nous a également prêté main forte pour la réalisation de différents supports courant 2013 :

- La création d'un Kit de 10 affiches à personnaliser, ce kit est toujours à votre disposition
- La création d'une information sur le service civique
- La mise en page des modules de formation

Notre assistante, Valérie Malandre, vous a toute l'année 2013 adressé des informations par mail venant du national, de la région et de la fédération.

Développement du réseau

- La fédération souhaite développer l'appartenance au réseau en favorisant l'adhésion-reconnaissance ou le renouvellement de l'adhésion.

L'adhésion est un acte volontaire et formel concrétisé par une décision du conseil d'administration ou du conseil municipal. La procédure se déroule en plusieurs étapes: la demande d'adhésion du centre, puis la procédure de reconnaissance par la FCSI et enfin, par la fédération nationale. Cette année 2013, trois administrateurs de la FCSI ont rencontré des habitants, des professionnels et les gestionnaires de centres afin d'entamer la procédure de reconnaissance ou la procédure de renouvellement de l'adhésion.

- Le centre social Olympe de Gougues de Vif et le centre social Arc en Ciel de Pont Evêque ont renouvelé leur adhésion
- La MIDS de Seyssinet est en attente de son numéro d'adhérent.

Par ailleurs, la fédération a rencontré dans l'été 2013 deux centres sociaux qui souhaitent se rapprocher du réseau départemental.



Réflexion sur l'ouverture de la fédération à des EVS

En Isère, il existe 7 espaces de vie sociale dont 2 sous forme associative. Ces équipements de proximité contribuent au même titre que les centres sociaux à l'animation des territoires ruraux ou urbains. Ils adoptent les mêmes finalités et méthodes d'action dans le respect de la circulaire de Juin 2012, mais ils ne bénéficient pas du soutien d'une fédération.

Suite à une interpellation, la déléguée a rencontré l'association ADELIS de St Siméon de Bressieux. Le conseil d'administration de la FCSI se propose d'ouvrir ses statuts aux EVS organisés sous forme associative. Il va s'investir dans le groupe national qui va travailler à recenser et analyser les besoins de ces petits équipements.

L'association Mosaïque, sous l'impulsion de l'équipe CAF du « Voironnais aux Entremonts », a souhaité faire appel à la fédération pour consolider son projet et son mode d'action dans l'objectif de déposer dans l'avenir un projet d'Espace de vie sociale sur Moirans.

L'accompagnement démarré en 2013, devra être poursuivi sur le premier semestre 2014 afin d'étoffer l'équipe de bénévoles, de consolider les pratiques professionnelles et d'entamer un diagnostic de territoire.



ACCOMPAGNER LES CENTRES SOCIAUX DANS LE CADRE DE LEUR PROJET D'ANIMATION DU TERRITOIRE

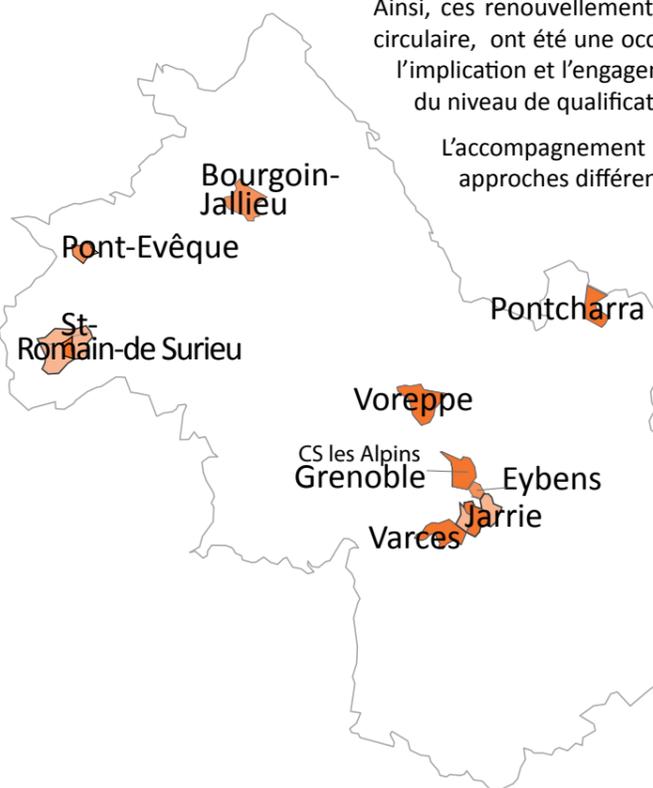
La fédération permet aux professionnels et bénévoles des centres sociaux de confronter leurs pratiques avec d'autres, de partager des points de vue, échanger des savoir-faire, mutualiser des outils, approfondir les méthodes, évoquer d'éventuelles difficultés et mieux comprendre comment les uns et les autres fonctionnent.

L'Accompagnement dans le cadre de la procédure de renouvellement du projet social, concernait 9 centres sociaux adhérents en 2013

Le contrat de projet est la clé de voûte du projet d'animation de la vie sociale locale. Il se fonde sur une démarche transversale, participative et partagée, pour répondre aux besoins des habitants et aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Ainsi, ces renouvellements de projets sociaux, inscrits dans le cadre de la nouvelle circulaire, ont été une occasion importante pour se questionner sur la participation, l'implication et l'engagement des habitants et pour revisiter les contenus des postes, du niveau de qualification du directeur et du référent famille.

L'accompagnement par la FCSI des centres sociaux s'est réalisé au travers de 3 approches différentes



Soutien à la demande

Après plusieurs années de fonctionnement, d'une méthodologie éprouvée, certains centres sociaux ont développé une forte autonomie dans la mise en œuvre du renouvellement de leur contrat de projet. La fédération est restée à leur écoute, en intervenant à leur demande sur des temps formatifs et en étant présente au comité de pilotage du contrat de projet.

Accompagnement méthodologique

D'autres ont souhaité prendre le temps de revisiter les façons de faire et ont sollicité la fédération pour retravailler leurs méthodes et proposer quelques séances de travail collectif avec professionnels et bénévoles.

Appui rapproché

Une équipe renouvelée, des actions répétitives, un partenariat distendu, le temps du projet devient alors un espace ouvert pour refonder un projet de territoire avec

les habitants. La fédération s'est engagée alors auprès du centre pour encourager, étayer, appuyer, soutenir par des temps de travail réguliers, concertés et en participant activement à la démarche avec l'ensemble des partenaires du territoire. Dans plusieurs cas, la FCSI et l'équipe du centre social ont signé une convention d'accompagnement définissant les engagements réciproques et le calendrier.

Quelques dénouements connus lors de la rédaction du rapport :

- La CAF a validé pour quatre années fin d'année 2013 le projet social de CS Intercommunal de Saint Romain de Surieux et celui du CS Emile Romanet de Varcès.
- Cinq centres sociaux (Les Alpines, La Résidence, Eybens et Arc en Ciel, Rosa Parks) ont remis leur contrat de projet en fin d'année et attendent le retour de la commission d'action sociale de la CAF du premier trimestre 2014.
- La CAF a souhaité donner une prorogation à deux centres (René Cassin et Malraux) qui remettront leur projet social définitif courant 2014.
- Les projets d'animation se dérouleront dans des locaux rénovés pour le CS Arc en Ciel de Pont Evêque et dans des locaux neufs pour le CS Rosa Parks (Voreppe) et le CS intercommunal de Saint Romain de Surieu.



Appui au renouvellement de projet éducatif et pédagogique.

La moitié des centres sociaux adhérents développe des projets éducatifs et pédagogiques dans le cadre des centres de loisirs et des projets vacances. Le temps de vacances ou de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences.

Les centres sociaux ont à cœur de favoriser pour chaque enfant sa créativité, sa prise de responsabilité et le développement de son autonomie, par la pratique d'activités de qualité dans un contexte ludique.

Dans ce cadre, la FCSI a mis en place un accompagnement formatif à destination de l'équipe d'animation en 3 temps : faire redécouvrir aux animateurs le rôle du projet éducatif et pédagogique, revisiter

les objectifs et les actions proposées dans le cadre du projet global et construire une évaluation qui permet la participation des enfants et les jeunes.

En 2013, seul le centre social Louis Van Herck a sollicité notre intervention. Ce type d'accompagnement pourra être développé durant l'année 2014 avec l'arrivée d'un chargé de mission en charge de la jeunesse.

Accompagner le processus de recrutement d'un directeur :

Deux centres sociaux associatifs (Malraux et René Cassin) ont choisi de se faire accompagner dans la démarche de recrutement de leur directeur. Le recrutement doit se faire dans le respect des principes de solidarité, d'équité et de laïcité inscrits dans la convention collective des centres sociaux, aussi la fédération a cherché à apporter aux administrateurs et aux partenaires un soutien technique et une méthode commune aux centres sociaux adhérents.

Evaluer ou comment en faire un atout décisif ?

En 2013, plusieurs centres sociaux ont travaillé à l'évaluation de certaines actions pour en mesurer les effets et éclairer leur prise de décision (Chantier de Haricots, Action Cap de vie...). D'autres ont affiné leurs compétences pour évaluer les actions de leur ancien contrat de projet et pouvoir communiquer avec d'autres à propos de leurs pratiques (CS Arc en Ciel, CS Romanet Varcès...).

Accompagnement à la réflexion sur la participation habitante :

La dynamique participative constitue un principe fondateur des centres sociaux, qu'ils soient associatifs ou à gestion institutionnelle. C'est à travers une analyse de leur association et une animation de leur comité d'habitants ou de leur conseil de maison, qu'ils se sont interrogés sur la participation des usagers, la mobilisation des bénévoles, sur la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité. Le film sur le centre social présenté lors du congrès a souvent été un support parfait pour l'ouverture de discussions.

Une demande d'ouverture de modules de formation, pour acquérir de nouvelles compétences en animation, partager nos façons de faire et connaître les pratiques des autres, a été faite pour l'année à venir. Ce chantier sera ouvert dès le printemps 2014 dans le cadre du plan de formation.

Le service civique : un engagement géré et suivi par le réseau fédéral

Notre premier projet « service civique » s'est fait avec le centre social « Emile Romanet » de Varcès et un jeune Varçois qui souhaitait développer ensemble une action « culture » sur le territoire.

Dans le premier trimestre 2013, les administrateurs fédéraux ont pensé que la fédération pouvait apporter son aide dans le cadre de l'accueil de jeunes en service civique dans les centres sociaux. En effet la FCSF a signé un agrément collectif « centres sociaux » 2013/2015 dans 4 domaines définis par l'ASC (Solidarité, Mémoire et citoyenneté, éducation pour tous, et culture et loisirs.).

DEVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS ET DES ACTEURS DES CENTRES SOCIAUX

A l'échelle de la FCSI, développer le pouvoir d'agir passe avant tout par la formation et le transfert de compétences aux bénévoles comme aux salariés.

La formation des acteurs des centres sociaux, abordée chaque année au conseil d'administration fédéral devient vite polysémique. Il faut d'une part l'aborder du point de vue des habitants/usagers, des bénévoles, des administrateurs, des professionnels, et d'autre part distinguer au moins cinq champs dans les contenus : les « basiques » associatifs, les formations relatives aux activités, les formations techniques, les formations à la gouvernance associative et les formations à la gestion des ressources non salariées.

Notre stratégie de formation doit dépasser un simple objectif d'acquisition de méthodes, pour aller vers une formation qui questionne, qui met en mouvement, comme a pu le faire aussi le Congrès en 2013.

■ En 2013, la FCSI a commencé à développer un plan de formation plus conséquent

La première difficulté est de susciter l'envie de formation des acteurs non salariés. En effet, sauf exception, les bénévoles et administrateurs des centres sociaux ne sont pas demandeurs de formation, perçue comme une contrainte nécessaire pour être à la hauteur du projet auquel ils participent.

Pour être sûr de répondre au mieux aux attentes de formations, la FCSI construit son plan de formation à partir de l'écoute des préoccupations sur le terrain, lors des visites et en s'appuyant sur l'expertise des directeurs.



■ La FCSI a affirmé la nécessité d'animer une commission formation tout au long de l'année

La commission fédérale « Qualification des acteurs » s'est réunie deux fois pour analyser les demandes de participer à l'élaboration du plan de formation annuel. La commission a retenu les objectifs suivants pour le plan 2013 :

- Renforcer la formation des administrateurs, des bénévoles, des comités d'habitants, des conseils de maison,
- Proposer des temps de formation conjoints bénévoles/salariés.
- Révéler, développer, structurer des savoirs détenus par les personnes en lien avec leur activité
 - Développer les formations sur mesure qui favorisent le travail en commun des CS d'un même territoire.

■ Le plan de formation s'est organisé autour de quatre axes en 2013 :

La formation relative à la vie associative

- Connaître, comprendre et mettre en œuvre la Loi 1901 dans un CS
- Animer un projet associatif
- La délégation faite aux administrateurs, aux bénévoles et l'organisation du pouvoir
- Revisiter les statuts pour les adapter au projet associatif et aux nouvelles pratiques du CS

La formation relative au projet social

- Animer un projet social
- Comprendre et mettre en œuvre les phases d'un projet
- Connaître et comprendre la circulaire de Juin 2012
- Élaborer un projet social de territoire : la participation des habitants à la phase de diagnostic
- Evaluer une action / évaluer le projet social pour les adapter aux nouvelles réalités du territoire
- Animer ensemble le projet du centre social : séminaire de rentrée administrateurs/bénévoles

La formation relative à la gouvernance

- Accompagnement à la prise de fonction de direction
- Délégation de pouvoir et de signature au directeur

La formation relative aux actions

- Le jeu dans le soutien à la fonction parentale
- Le jeu dans l'accompagnement à la scolarité



■ La mise en œuvre mobilise des ressources humaines internes et externes et des ressources financières diversifiées.

La mise en œuvre du plan de formation a été confiée à la déléguée pour l'élaboration des contenus et, lorsqu'elle n'assurait pas la formation directement, la négociation des contenus avec les prestataires externes (La maison de Jeux).

Une vigilance a été apportée à proposer, sur des temps courts, des interventions favorisant l'action, la réflexion et la socialisation au sein du groupe pour viser la mise en mouvement globale des personnes.

Entre février et décembre 2013, nous avons réalisé 24 journées de formation, touché 116 personnes bénévoles et 26 professionnels, avec un budget de 19 710 €. Les

financements viennent d'une subvention du fonds de développement de la vie associative (4 200 €), du fonds mutualisé géré par la CPCA et du fonds FOSFORA géré par la FCSF.

Cette année, notre plan de formation a été entièrement réalisé en direction de nos adhérents. Nous désirons, pour 2014, pouvoir l'étendre de manière contractualisée avec les centres sociaux non adhérents au réseau.

Par ailleurs, la FCSI a également été sollicitée pour réaliser des interventions en direction d'étudiants et de professionnels en formation continue : IEP de Grenoble, Fédération des MJC, ARFATSEMA, FRANCAS qui sont des partenaires pour la formation des acteurs professionnels des centres sociaux.

3/ UNE EXPERTISE COLLECTIVE MIEUX RECONNUE

La fédération des centres sociaux de l'Isère a cherché à être présente en 2013 dans de nombreux contacts avec la CAF de l'Isère, le Conseil Général, les services de l'Etat et les partenaires institutionnels et associatifs.

■ LA FCSI, UN INTERLOCUTEUR ÉCOUTÉ

■ Le soutien à l'animation de la vie sociale se traduit dans l'élaboration du premier schéma départemental

La fédération s'est engagée auprès de la CAF de l'Isère dans la mise en place du schéma directeur de l'animation de la vie sociale en concertation avec le Conseil Général, les services de l'Etat, l'éducation nationale, la MSA et l'UDCCAS. L'ambition était, après la réalisation d'un diagnostic partagé, de dégager les perspectives pour répondre plus efficacement aux besoins des habitants et aux évolutions possibles dont le développement des intercommunalités.

Membre du comité de pilotage et participant aux 3 rencontres thématiques, la fédération a apporté sa connaissance des territoires et des organisations dans l'état des lieux sur 3 problématiques :

- L'élaboration partagée de ce qui fait la vie sociale sur un territoire
- L'analyse de la répartition des structures centres sociaux et Espaces de vie sociale, mais aussi des équipements qui apportent une réponse à la demande sociale
- L'état du partenariat et l'engagement financier des partenaires impliqués dans les centres.

Une première convention, qui sera validée courant 2014 par la FCSI, permettra de formaliser ce partenariat départemental et d'engager les partenaires à conforter le projet porté par les centres sociaux et EVS dans la durée, une fois qu'ils l'ont validé, par des conventions pluripartites et pluriannuelles.



LA FCSI FAIT ÉMERGER DE NOUVEAUX SUJETS

• Auprès de la CAF

Le travail de proximité réalisé avec les centres sociaux nous permet d'anticiper l'apparition de nouveaux risques et préoccupations, et de les porter auprès des interlocuteurs concernés.

L'application de la circulaire CNAF de juin 2012 demande aux centres sociaux d'ajuster leurs façons de faire et de faire émerger des questions. La tenue d'un comité technique par trimestre avec le pôle « développement sur les territoires » de la CAF a permis le partage d'informations, l'interpellation mutuelle sur des situations préoccupantes ou la mise au travail de questionnements comme la qualification des professionnels, l'implication des habitants, la fonction accueil etc.

Plusieurs rencontres avec les responsables de la « direction de l'insertion et de la famille » a permis des échanges sur les coopérations possibles avec la fédération et les centres sociaux. Cette année, nous pouvons noter que plusieurs centres sociaux interviennent dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et que le Conseil Général a appuyé plusieurs projets de territoire par un soutien humain et financier.

Les centres sociaux ont su maintenir une relation de travail avec les travailleurs sociaux du territoire, même si certains d'entre eux ont quitté les murs du centre social.

LA FCSI ASSURE UNE VEILLE ACTIVE SUR TOUS LES SUJETS QUI CONCERNENT LES CENTRES SOCIAUX

En interne, mais également avec les principaux partenaires des centres sociaux, la FCSI tente de mener une veille quotidienne sur les grands thèmes qui impactent la vie des habitants et des centres sociaux.

Un dispositif a donc été conçu puis testé en 2013 : la « cellule de veille ». Cette instance de médiation mobilisant les partenaires, les représentants professionnels et bénévoles du centre social, a pour mission d'analyser les situations complexes auxquelles font face les centres sociaux et de rechercher en amont, puis, si nécessaire, durant la crise, des solutions collectives.

La première « cellule de veille » a été installée à l'automne 2013 autour du centre social de Pontcharra mobilisant la CAF, le Conseil Général, la ville, l'association et la FCSI pour un accompagnement méthodologique auprès des administrateurs et du directeur.

L'observatoire des centres sociaux connu en Isère sous le nom de SERACS depuis 2004 s'est étendu depuis 2012/2013 sous

• Avec la MSA

Un premier travail avec la MSA devrait nous permettre dès 2014 de définir les axes de coopération et d'affiner les modalités.

Depuis longtemps, la MSA participe au développement social des territoires ruraux et à la mise en place d'actions et de services répondant aux besoins sociaux des populations vivant en milieu rural. Nous avons en 2013, convenu de l'intérêt de travailler ensemble, et avons défini des axes de coopération possible pour développer des actions collectives sur un territoire où sont implantés des centres sociaux adhérents. La charge de travail de part et d'autre ne nous a pas permis d'aller plus loin en 2013, ce chantier verra le jour au premier semestre 2014.

• Avec le MRJC

Le sujet des jeunes ruraux a été longuement abordé avec le MRJC Rhône-Alpes (Le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) et nous a permis d'être un relais d'information. Nous avons envisagé de travailler avec eux dans le cadre du groupe mobilité. D'autres coopérations avec des organismes de formation vont nous permettre de proposer des temps formatifs plus variés et plus diversifiés dès 2013.

4/ UNE IMPLICATION DANS LE RESEAU REGIONAL ET NATIONAL

Vous connaissez tous l'URACS (Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux) qui anime le réseau des fédérations départementales. Celle-ci nous invite à nous saisir de 3 questions sociales : « jeunes adultes » « pauvreté économique » et « relation élus/habitants » et d'une question transversale « agir pour faire évoluer les politiques publiques ». Pour ce faire, en 2013, l'URACS a proposé aux centres sociaux isérois de se retrouver avec des centres sociaux d'autres départements pour réfléchir et débattre sur les rythmes scolaires (Mai 2013), et sur « paroles des jeunes adultes ».

Cependant, la charge de travail fédéral ne nous a pas permis de nous engager sur la recherche-action « sur les jeunes adultes » en 2013, ni sur la commission de travail sur la pauvreté qui prévoyait de réaliser un temps partagé au printemps 2014.

L'URACS est aussi un espace ressource pour les délégués fédéraux et nous nous sommes retrouvés tous les deux mois pour échanger sur nos pratiques, définir des stratégies collectives. Un séminaire de deux jours en juillet à St Andéol le Château (69) nous a permis de nous arrêter et de réfléchir ensemble avec l'éclairage de Danièle Demoustier, enseignante-chercheur à l'IEP de Grenoble.

Comme chaque année, les administrateurs fédéraux se sont aussi impliqués dans le conseil d'administration de l'URACS. Mais plus particulièrement ce dernier trimestre 2013, les administrateurs isérois se sont lancés avec l'URACS dans une recherche-action engagée avec toutes les fédérations départementales de Rhône-Alpes sur la gouvernance : Où en sommes-nous dans le partage du pouvoir ? Comment associer de nouvelles personnes dans nos fédérations ?

Tous adhérents à la fédération nationale (FCSF), vous recevez directement ou par l'intermédiaire de la FCSI de nombreuses informations qui concernent la vie des centres, les appels à projets, les projets de formation, mais aussi les quelques supports de communication adaptables comme le Kit de 10 affiches ou encore le film à télécharger qui présente le centre social.

La démarche congrès nous a tous mobilisés de Janvier à Juin et Raphael Beth nous a représenté dans la commission de préparation et a colporté près de vous les informations quotidiennes jusqu'au congrès.

L'implication de la FCSI se fait à travers la participation à des commissions nationales et à travers les temps de rencontres des cadres fédéraux (2 fois deux jours à Paris en Avril et Novembre). Six commissions nationales fonctionnent en 2013 : culture, éducation, discrimination, ruralité, vacances et vieillissement. La FCSI s'est engagée dans la commission culture pour partager avec les autres fédérations les travaux de notre commission départementale.



Habituellement, deux à trois administrateurs représentent l'Isère lors de l'assemblée générale nationale, mais en 2013 ce sont 12 représentants des centres sociaux qui ont participé, celle-ci se déroulant le 21 Juin lors du congrès. Cette AG était tournée vers un avenir qui s'écrivait dans le même temps et notre président Pierre Garnier a annoncé son départ après un long temps au service des centres sociaux.

Nous avons élu un conseil d'administration composé de 26 membres et animé par Claudie Miller (Fédération des 2 Savoie, collège des associations et structures représentatives des usagers).



Compte de résultat

DEPENSES (euros)	Année 2014	Année 2013
Achat de services et de fournitures dont formations des acteurs des CS : 29 441,71€	34 999,80€	34 285,80€
Services extérieurs dont location siège social : 6764€	18 441,64€	14 124,65€
Autres services extérieurs dont déplacements des salariés : 38 59,74 € dont déplacements et frais missions des bénévoles 4168,91€	15 209,67€	12 123,37€
Impôts et taxes	293,50€	669,34€
Charges de personnel dont salaires : 93 948,62€ dont charges sociales : 38 949,67€	132 898,29€	84 633,99€
Charges de gestion courante dont cotisation FCSF+ URACS : 48 596,39€	49 255,63€	34 794,88€
Charges financières	48,71€	32,31€
Charges exceptionnelles	400€	
Dotations aux amortissements et provisions Dotations aux amortissements : 2 684,14€ Dotations aux provisions réglementées : 1 379€ Dotations aux fonds dédiés : 8 700€	12 763,14€	24 257,70€
Total Dépenses	264 310,38€	216 108,04€

RESSOURCES (euros)	Année 2014	Année 2013
Services vendus dont recettes sur formation : 4 996,92€	10 141,92€	1 050€
Subventions d'exploitation dont subvention formation des bénévoles : 5 600€	75 771€	71 661,67€
Autres produits dont cotisations des adhérents : 106 258€ dont fonds de développement FSCF : 20 000€ dont fonds de formation des acteurs : 29 434€	158 303,08€	117 583,76€
Autres produits financiers	545,64€	837,55€
Produits sur exercices antérieurs	56,98€	0€
Reprise sur provisions risques et charges	19 500€	25 500€
Total Produits	264 318,62€	216 632,98€
RESULTAT DE L'EXERCICE	8,24€	524,94 €

Les dépenses

- Comme dans toutes les organisations proposant des services, le 1^{er} poste de dépenses est celui des charges de personnel : 132 898,29€

Elles représentent 50.28% des dépenses contre 39.2 % des charges pour l'année 2013. Elles concernent les salaires chargés de la déléguée à temps plein, de la chargée de mission à temps partiel 0.80ETP et de l'assistante fédérale à temps partiel 20H/semaine ainsi qu'un mois de salaire d'une graphiste pour la mise en page des documents d'assemblée générale.

- Les frais de fonctionnement de la fédération 34 999,80€ restent relativement stables entre 2013 et 2014

Le siège social à Voiron coûte 6 266,59€/an. Conformément à la Loi, les administrateurs fédéraux ont été remboursés de leurs frais de déplacement et hébergement pour 4 168,1€ en 2014 contre 4 205,54€ pour l'année 2013. Ces déplacements sont réalisés à l'occasion des AG des centres adhérents, de visites dans les centres, du CA et de l'AG de l'URACS ainsi la participation l'AG de la FCSF.

Les salariés de la FCSI se déplacent principalement avec les véhicules de service à l'exception de déplacements en

Les ressources

- Les cotisations

Elles correspondent aux cotisations collectées auprès des centres sociaux pour une somme de 106 258 € soit 40,20 % des recettes, réparties de la manière suivante : La fédération départementale bénéficie de 54 319 € (25 % des recettes) pour son fonctionnement et reverse 40 278,86 € à la fédération nationale et 8 317 € à l'union régionale.

- Les subventions et concours publics : 75 771€

Les partenaires ont renouvelé leur soutien pour l'année 2014 avec un financement de 27 000 € de la CAF de l'Isère (10,2% des recettes), et de 26 350 € du Conseil Général de l'Isère (9,97 % des recettes), ainsi qu'un financement de l'État de 14 015€.

- Autres fonds obtenus pour la formation des bénévoles : 35 034€

Chaque année, nous montons plusieurs dossiers de subvention pour financer la formation des acteurs non salariés des centres sociaux dont FDVA 5 600€ pour l'année 2014 et fonds mutualisés en région 11 934€, fonds mutualisés national 13 600€ ainsi qu'une participation de la branche à hauteur de 3 900€.

train et hébergement (3 859.74€) sur Lyon, Paris pour les commissions de travail du niveau régional et national pour le comité de gestion de SENACS ainsi que l'AG de la FCSF et les temps de concertation Présidents/délégués animés par la FCSF.

- Un plan de formation ambitieux pour acteurs des centres sociaux en 2014 : 29 441,71€

La FCSI a fait le choix de développer un plan de formation des acteurs bénévoles et des administrateurs ainsi que des actions s'adressant conjointement aux bénévoles et aux professionnels soit un total de dépenses 17 976,71€ pour le règlement des intervenants extérieurs et de 10 400€ pour les actions animées par les professionnels de la FCSI.

Ce plan de formation a mis l'accent sur 4 axes : les postures bénévoles et professionnelles dans l'accueil et dans l'accompagnement de projet, la vie associative, la gouvernance, l'évaluation d'action et de projet.

- Dotations aux provisions et fonds dédiés : 8 700€

Les dotations aux amortissements représentent la somme de 2 684,14€, les provisions pour départ en retraite représentent 1 379€ pour l'année 2014. Une provision de 8 700€ est réalisée pour faire face à la consolidation du poste de chargée de mission.

- Reprise sur provisions

Il s'agit de la reprise des sommes de 19 500€ mis en fonds dédiés pour faire face à la création du poste de chargée de mission.

- Le compte de résultat enregistre un excédent

Nous avons géré les finances de la fédération avec prudence tout en respectant les objectifs décidés par l'Assemblée Générale de 2014 et les orientations collectivement choisis par le mouvement des centres sociaux « développer le pouvoir d'agir ». Nous tenons à votre disposition le rapport de notre commissaire aux comptes « Audit Pascal Drevet ».

- Nous proposons à l'assemblée générale du 28 Avril 2015 réunie à Voreppe

Le Conseil d'Administration vous propose d'affecter le résultat de 8,24 € en report à nouveau.

Le Conseil d'Administration propose de nommer commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans le cabinet Audit Pascal Drevet (Janvier 2014 / décembre 2019) pour une rémunération annuelle de 1 920€ TTC et comme suppléant Monsieur Dominique SEON du cabinet RMC, 11 rue de la poste 38170 Seyssinet-Pariset.



Le bilan simplifié



L'ACTIF : l'utilisation des ressources 2014

■ **L'actif immobilisé 7 742,89€** comprend les immobilisations corporelles (véhicules, matériel informatique). Ces investissements garantissent la réalisation des activités fédérales de base notamment l'appui aux centres sociaux adhérents et la pérennité du fonctionnement de la structure tout en garantissant son indépendance.

■ **L'actif circulant 87 095,51€** (créances + disponibilités) comprend principalement les sommes dues par les adhérents et par les partenaires financiers ainsi que les comptes de placement et les disponibilités. Il est important de noter que la FCSI gère ses placements raisonnablement en respectant les règles de prudence ; ils sont mobilisables à tout moment.

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles : 6 174,44€	7 742,89€	2 443€
Immobilisations financières : 1 568,45€		
Actif circulant		
Créances des membres et partenaires : 54 161,66€	87 095,51€	114 474€
Disponibilités (banque+livret) : 31 300,33€		
Charges constatées d'avance : 1 633,52€		
TOTAL GENERAL	94 838,40€	116 917€



Le PASSIF : origine des ressources 2014

■ **Les capitaux propres** au passif comprennent les fonds statutaires et les réserves pour 47 789,40€ en 2014 augmentés du résultat de l'exercice qui s'établit à 8,24€.

■ **Les provisions et fonds dédiés (12 706€)** qui représentent d'une part 4,006€ qui sont les provisions liées aux départs en retraite des salariés conformément à la loi et d'autre part de 8 700€ qui sont les provisions pour fonds dédiés à la consolidation de l'emploi de chargé de mission et que le CA s'engage à utiliser en 2015

■ **Les dettes de 34 334€** correspondent aux sommes qui restent dues au dernier jour de l'année et qui seront réglées dès le mois de janvier (dettes sociales et fiscales) ainsi que les factures dues aux fournisseurs.

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatif		
Report à nouveau : 47 789,40€	47 797,64€	47 789€
Résultat de l'exercice : 8,24€		
Provisions pour risques et fonds dédiés	12 706€	22 127€
Dettes		
Dettes sociales : 19494,21€	34 334,76€	47 001€
Autres dettes : 14840,55€		
TOTAL GENERAL	94 838,40 €	116 917€

Notre situation de trésorerie fin 2014 (31 300,33€) est satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face au décalage des apports financiers (subventions, cotisations, etc.) qui ne seront sur notre compte qu'à partir du second trimestre 2015.



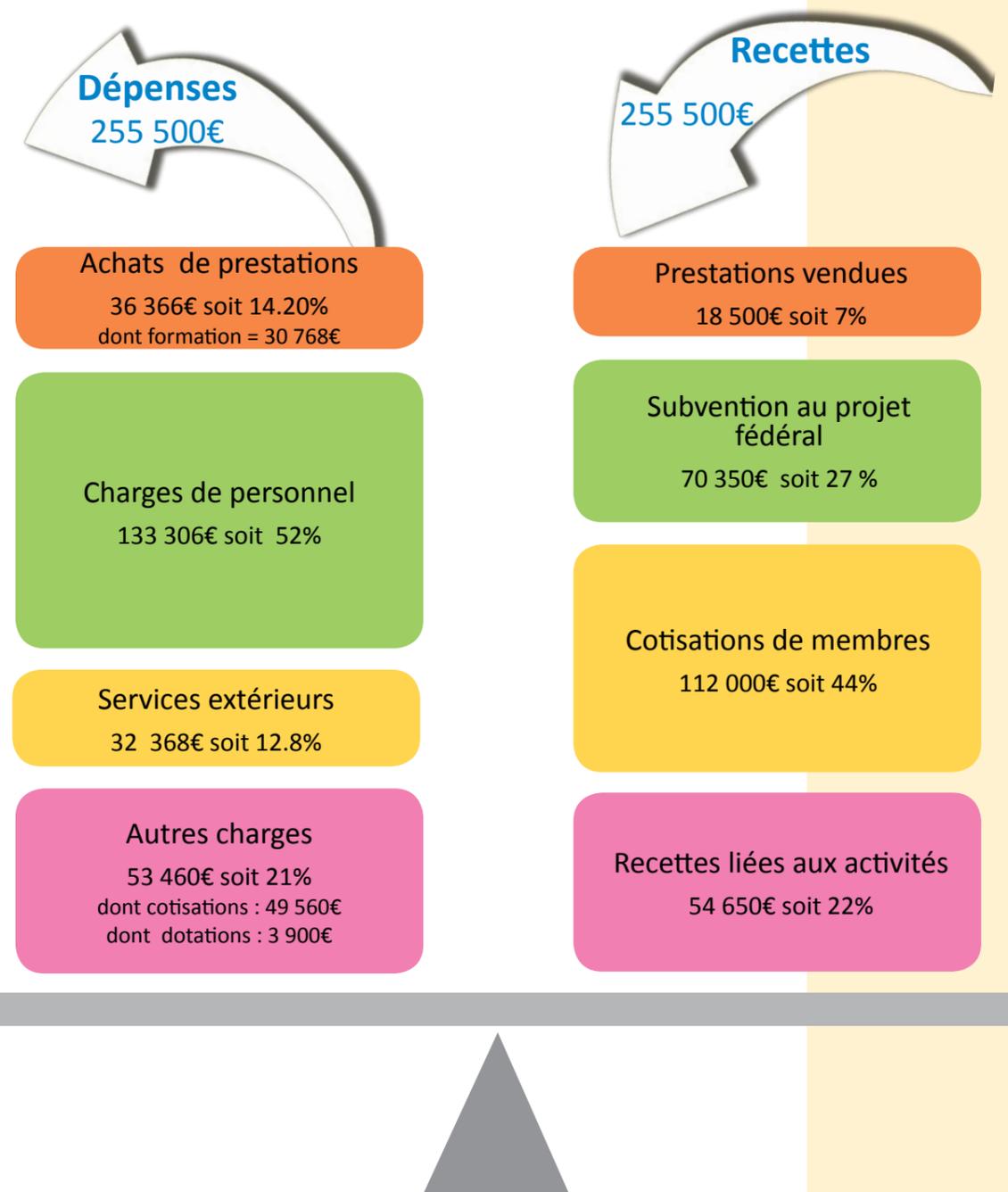
Budget prévisionnel 2015

Le conseil d'administration inscrit dans son budget 2015 sa stratégie de développement à travers :

- La consolidation du poste de chargée de mission afin répondre de façon pertinente aux demandes des adhérents et des partenaires
- La consolidation du plan de formation 2015 en direction des différents acteurs des centres sociaux
- La maîtrise des coûts de structures.

Pour cela, le CA s'engage à :

- Négocier le maintien des subventions notamment de la CAF et du Conseil Général
- Développer une campagne d'adhésion/reconnaissance dans le respect de la charte des CS
- Solliciter le soutien de la fédération nationale pour son plan de développement
- Valoriser les savoirs faire de la fédération qui se traduiront en recettes sur activités et production vendue.



QUE SERA 2015....

Quelles que soient son origine, ses convictions, ses croyances ou non croyances, chacune et chacun d'entre nous a été profondément bouleversé par les événements tragiques qui ont marqué les premiers jours de l'année 2015. La FCSI pense que nous avons plus que jamais besoin de nous engager dans le partage d'une année très fraternelle.

Avec ce Rapport d'Orientation 2015, nous essayons d'anticiper l'avenir, et surtout d'imaginer le devenir du projet de la fédération des centres sociaux de l'Isère et de fixer les prémices de la feuille de route élaborée par le conseil d'administration.

Pour accompagner les centres sociaux à renforcer leur pouvoir d'agir, la FCSI propose au réseau fédéral de travailler autour de 4 propositions :

1/
Accentuer la coopération entre les centres sociaux

2/
Élargir les ressources formatives et accompagner les parcours d'engagement

3/
Proposer l'adhésion-reconnaissance aux CS, aux EVS et autres associations d'animation locale de l'Isère

4/
Interroger nos modes de gouvernances pour mettre en complémentarité les expertises

1/ Accentuer la coopération entre les centres sociaux

Nous souhaitons adapter notre mode d'intervention en proposant de nouveaux espaces de partage d'information, de réflexion au plus près des réalités vécues par les acteurs des centres sociaux :

- En organisant des temps de travail thématiques pour les acteurs professionnels des centres sociaux dans l'objectif de favoriser les échanges d'expérience au sein du réseau.
- En proposant des temps conviviaux entre les usagers, les bénévoles et les comités d'usagers qui sont des éléments constitutifs de l'engagement dans les CS.

- En prenant en compte les propositions et expérimentations du réseau régional et national comme « la place des jeunes adultes dans les CS », sur « le bien vieillir » ou encore la réflexion sur « CS et conseils citoyens ». Mais aussi sur l'accueil des jeunes en service civique.

- En accompagnant la réflexion des dirigeants associatifs sur la possibilité de mutualisation de ressources entre centres sociaux d'un même territoire.

- La FCSI accompagne les bénévoles dans l'amélioration de leur niveau de compétences sur les questions de responsabilité des employeurs, de gouvernance et de partenariat par le développement de formations ciblées dans les CS ou en inter-centres.

2/ Renforcer la capacité d'agir des acteurs des centres sociaux

- La FCSI souhaite travailler sur la posture des professionnels des centres sociaux en proposant des temps de formation comme « Actions collectives visant l'émancipation » animés par nos collègues de l'URACS.

- La FCSI souhaite proposer des ateliers de réflexion à l'ensemble des acteurs des centres sociaux afin :

- **De porter une attention à la mutation des territoires :** L'intercommunalité devrait encore se renforcer par un glissement de compétences entraînant de possibles mutations dans la coopération avec les centres sociaux et repositionnant la place des citoyens.

- **D'avancer dans notre réflexion sur l'impact des actions des centres sociaux sur leur territoire :** Nous sommes convaincus que l'utilité sociale et sociétale

doit être un outil de pilotage des centres sociaux. Elle doit permettre de donner aux dirigeants des indicateurs et un chemin pour repenser l'économie du centre, en prenant en compte les enjeux humains, sociaux, environnementaux et démocratiques. A ce jour, peu de travaux et peu d'outils abordent la façon dont les centres sociaux prennent ou peuvent prendre en compte ces dimensions. Nous proposons que durant l'année 2015, avec l'appui de la fédération nationale nous puissions commencer à travailler ensemble sur l'économie du projet centre social.

3/ Associer de nouveaux acteurs à l'animation de la vie sociale tout en valorisant la proximité et le pouvoir d'agir des habitants

L'enjeu est de réaffirmer la mission et la place de la fédération dans un département, dans une société française en pleine mutation en veillant à réaffirmer nos valeurs et notre mission d'éducation populaire

La FCSI projette de :

- Mettre en lumière le travail réalisé par les CS et la fédération sur leurs territoires d'intervention et redire le sens et la portée du pouvoir d'agir.

- Élargir la base des adhésions aux centres sociaux, aux EVS et aux associations d'animation de la vie sociale, en valorisant la diversité et les pratiques du réseau.

- Ouvrir la fédération aux autres forces vives de son environnement en accueillant dans son collège des membres associés des acteurs travaillant sur les questions sociales repérées par les centres sociaux et inscrites dans le projet départemental : précarité/pauvreté, citoyenneté, parentalité, culture et relation élus.

4/ Donner à la fédération les moyens humains, culturels et économiques afin qu'elle se renforce

Pour la FCSI il est essentiel, voir déterminant, de s'engager dans le développement et la diversification de ses ressources humaines, pédagogiques et financières, si elle veut dans l'avenir vivre un développement non contraint et remplir ses fonctions de tête de réseau départemental.

La FCSI souhaite :

- Consolider le poste de chargée de mission afin d'avoir les moyens humains supplémentaires pour réaliser une animation, un soutien et un développement en phase avec le projet fédéral national.

- Diversifier les formes d'engagement dans la fédération. Pour cela, la FCSI a besoin de mobiliser de nouveaux acteurs bénévoles dans son conseil d'administration pour prendre en compte la diversité des gestionnaires. Elle doit ouvrir le conseil d'administration fédéral qui repose sur l'équilibre

entre ceux qui possèdent l'expérience d'usage, les professionnels qui développent une technicité et les nouveaux membres qui apportent un regard neuf sur les activités et l'organisation de la FCSI.

- Développer la capacité de mobiliser de nouvelles ressources financières tout en poursuivant nos efforts dans la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Apprenons à conjuguer nos différences, à fédérer nos énergies, à nous enrichir de nos complémentarités



